

ENSEMBLE POUR LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

(E.B.E.)

ATAKPAME-AGBONOU (QUARTIER CAMPEMENT)



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

DE JANVIER A DECEMBRE 2016

Récépissé N° 0427 / MATDCL / SG /DLPAP/ DOCA/ 2012 ;Tél. : 91 95 04 03 ; BP : 156 Atakpamé ;

E-mail : escaglio@yahoo.fr

SOMMAIRE

Titre	Page
Sigles et abréviations :	3
EBE : ENSEMBLE POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT	
I- Présentation de l'Association :	4
II- Partenaire Techniques et Financiers de l'Association :	5
LES ACTIVITES LIEES AU CENTRE D'ACCUEIL "LE VILLAGE DE LA JOIE"	
I- Niveau Administratif :	6
II- Niveau Société Civile :	8
III- Niveau Terrain :	8
AUTRES ACTIONS SUR LE TEERRAIN	
I- Cas de Transit :	24
II- Cas de Suivi à Domicile :	24
III- Service de Garderie :	25
IV- Service Internat :	25
EVALUATION DES ACTIVITES	
I- Résultats Atteints :	26
II- Difficultés Rencontrées :	26
III- Perspectives :	27
Conclusion :	29
LES ANNEXES	
I- Liste des Enfants Accueillis en 2016 :	32
II- Statistique des cas Accueillis au VDJ en 2016 :	33
III- Liste des Enfants Réinsérés en 2016 :	33
IV- Tableau des Enfants en Transit en 2016 :	34
V- Tableau des cas à Domicile-Prise en charge :	35

LES SIGLES ET ABREVIATIONS

EV : **E**nfant **V**ulnérable

E.A : **E**nfant **A**bandonné

O.M : **O**rphelin de **M**ère

O.P.M : **O**rphelin de **p**ère et de **M**ère

O.P : **O**rphelin de **p**ère

M .M.M : **M**ère **M**alade **M**entale

M.H : **M**ère **H**andicapé

EBE : **E**nsemble pour le **B**ien être de l'**E**nfant

BNCE : **B**ureau **N**ational **C**atholique pour l'**E**nfant

CEET : **C**ompagnie **E**lectrique du **T**ogo

EPP: **E**cole **P**rimaire et **P**ublique

EPC: **E**cole **P**rimaire et **C**atholique

UMMI: **U**nion **M**édicale **M**issionnaire **I**talienne

VDJ: **V**illage **D**e la **J**oie

FAK: **F**oyer **A**venir **K**amina

CHR: **C**entre **H**ospitalier **R**égional

CMS: **C**entre **M**édical de **S**anté

CEG: **C**ollège d'**E**nseignement **G**énéral

DRE-P: **D**irection **R**égionale de l'**E**nseignement - **P**lateaux

ENSEMBLE POUR LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

I- Présentation de l'Association

Nom de l'Association : E.B.E. Ensemble pour le Bien Etre de l'enfant.

Adresse : BP. : 156 –Atakpamé (Préfecture de l'Ogou).

Tel. : 00228 91 95 04 03.

E-mail : escaglio@yahoo.fr .

Créée le 02/08/2011 lors de l'Assemblée constitutive à Atakpamé et enregistrée sous le n° 0427/ MATCL / SG /DLPAP / DOCA du 12 avril 2012 au Ministère de l'Administration Territoriale, l'Association E.B.E est localisée dans la Région des Plateaux précisément à Atakpamé quartier Agbonou Campement (préfecture de l'Ogou).

Son but est d'œuvrer à l'amélioration des conditions socio-économique, physique, morale et psychologique des enfants orphelins et vulnérables au Togo en général et ceux des Plateaux en particulier.

Pour ce faire, E.B.E a mobilisé ses ressources pour créer le Centre d'Accueil résidentiel, "Le Village de la Joie", dont la finalité est d'assurer aux enfants vulnérables un cadre de protection, d'assistance psychologique, de participation sociale qui permettront leur développement et leur bien-être personnel.

Le présent rapport fait ressortir les activités menées par l'Association au cours de l'année 2016 au niveau administratif, société civile et terrain dans le domaine qui lui est spécifique, la protection de l'enfant vulnérable.

Il prend également en compte les résultats atteints, les difficultés rencontrées et les perspectives pour l'année 2017.

II- Partenaires Techniques et Financiers de l'Association

1- Partenaires nationaux

DRASSN : Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale de l'Ogou ;

Le Tribunal des Mineurs de la Région des Plateaux ;

La Brigade des gendarmeries de la Région des Plateaux ;

Le Commissariat de police de la région des Plateaux ;

DRE-P : Direction Régionale de l'Education de la Région des Plateaux ;

L'Inspection de l'Enseignement Secondaire ;

L'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ;

La Mairie d'Atakpamé ;

ONG CREUSET –TOGO à Sokodé ;

BNCE –Togo Antenne d'Atakpamé ;

CMS « Bon Secours » Agbonou- Atakpamé ;

CMS "Anna Maria" Agbonou- Atakpamé;

CMS « Piscine de Siloé » Agbonou-Campement ;

CHR Atakpamé ;

FAK –Kamina, Atakpamé-préfecture de l'Ogou ;

ONG "CASA" Adétikopé (LOME) ;

"EPC Sacré Cœur " Atakpamé Agbonou.

2- Partenaires internationaux

Association "les Amis du Togo "-Verona (Italie) ;

Fondation "Pro.SA"(Italie) ;

Association "Coup de cœur " -Strasbourg (France) ;

Association GAIA –Bretagne (France) ;

Paroisse « Saint Maurizio Martire »-Redondesco (Italie) ;

Maison du Clergé "St Vincent de Paul "Bologna (Italie) ;

Congrégation "Servantes de Sacré-Cœur"-Lugo (Italie) ;

Fondazione "San Zeno" (Italie);

Gruppo "Pedrollo"- Verona (italie) ;

UMMI-Verona (Italie).

LES ACTIVITES LIEES AU CENTRE D'ACCUEIL « LE VILLAGE DE LA JOIE »

I- NIVEAU ADMINISTRATIF

1- Procédures administratives

L'Assemblée Générale de l'Association a approuvé la révision des statuts aux articles 6 et 7 insérant le service de Garderie et d'Internat pour répondre à un besoin qui, dans l'intérêt supérieur de l'enfant, s'est fait sentir sur le terrain, aider les parents travailleurs à vaquer librement à leur service en confiant leurs enfants à un Centre organisé pour la garde hebdomadaire (de 07h à 18h) ou prolongée (de septembre à juin).

Le Centre a ensuite procédé à la formalisation des documents suivants:

- "code de conduite pour les enfants mineurs " ;
- "règlement intérieur pour les enfants mineurs" ;
- "fiche de préinsertion de l'enfant dans la famille d'origine".

2- Formation du personnel administratif

Le personnel administratif a vu ses capacités renforcées dans les domaines suivants :

- "la formalisation d'une enquête sociale " par BNCE-Antenne Atakpamé ;
- "la procédure d'adoption des enfants au Togo" par la commission Nationale d'adoption ;
- E.B.E.-VDJ participe aussi aux séances du cadre de concertation organisées par la Direction Préfectorale de l'Action Sociale d'Atakpamé.



Moments de rencontre avec la Commission Nationale d'Adoption

3- Le Personnel

E.B.E.-VDJ est composé de :

- une (01) Directrice exécutive, religieuse et juriste de formation ;
- une (01) Assistante de Direction religieuse ;
- un (01) Responsable des Ressources Humaines ;
- un(01) Juriste ;
- un (01) Agent Social ;
- une(01) Secrétaire ;
- un (01) Préfet de Discipline ;
- deux (02) aides soignantes chargées du suivi sanitaire des enfants ;
- seize (16) mamans accompagnatrices, chargées du suivi des enfants ;
- sept (07) mamans chargées des activités complémentaires (cuisine, linge, ménage) ;
- deux (02) gardiens ;
- cinq (05) animateurs/éducateurs chargés de l'encadrement des enfants en âge préscolaire, scolaire et des séances de répétitions.



Une partie du personnel



Moments d'activité du personnel

II- NIVEAU SOCIETE CIVILE

Pour atteindre ses objectifs, E.B.E-VDJ travaille en collaboration avec :

- le DPASSN des Plateaux ;
- le Tribunal des mineurs d'Atakpamé ;
- BNCE-Antenne d'Atakpamé ;
- ONG "CASA" d'Adéticopé.

En effet sur les trente (30) cas admis au Centre en 2016 :

- douze (12) ont été signalés par la DPASSN-Plateaux ;
- neuf (09) ont été signalés par le Tribunal des mineurs ;
- deux (02) ont été signalés par BNCE-Atakpamé ;
- quatre (04) ont été signalés par l'ONG-"CASA".

E.B.E.-VDJ continue ses rapports de collaboration avec le foyer Avenir Kamina où il a placé trois (03) de ses enfants depuis 2015.

III- NIVEAU TERRAIN

1- Réalisation des structures

E.B.E.-VDJ continue les activités de construction dans le Centre VDJ pour permettre progressivement de déplacer les enfants, abritant encore dans les anciennes structures, dans les locaux conformes au décret n° 2010-100/PR fixant les normes et standards applicables aux structures d'accueil.

En particulier il a concentré ses efforts pour la réalisation de :

- une (01) salle pour les activités des enfants au préscolaire ;
- une (01) grande salle comme réfectoire, salle de jeux, de télévision, d'étude pour les enfants plus grands ;
- une (01) cuisine dont les travaux seront achevés en 2017.



Salle pour le préscolaire



Grande salle



Cuisine

D'autres travaux d'aménagement ont été effectués sur les structures déjà existantes.

2- Formation du personnel

Des séances formatives ont été organisées par les agents de santé et les responsables du Centre sur les thèmes :

- éducation sanitaire ;
- hygiène alimentaire, corporelle, vestimentaire ;
- puériculture ;
- prévention contre le virus "Ebola" ;
- éducation religieuse.

Des périodes de renforcement de capacités ont été prévues pour l'éducatrice chargée des enfants au préscolaire.

Pour l'équipe des éducateurs, il a été organisé une séance de recyclage en thème de "l'organisation des activités récréatives" dirigée par un chargé bénévole.



Moments de formation



Remise des diplômes de participation

3- Accueil des enfants

En fin 2016 les enfants étaient au nombre de 81.

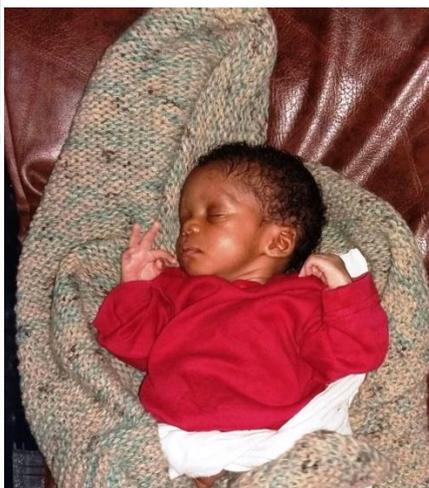
Au cours de l'année le Centre a accueilli trente (30) enfants, dont quatorze (14) filles et seize (16) garçons en provenance de :

Région des plateaux : vingt six (26) ;

Région maritime : quatre (04).

Parmi ses enfants on note :

- sept (07) enfants orphelins de mère ;
- quatre (04) enfants fils de mère malade mentale ;
- un (01) enfant fils de mère handicapé ;
- deux(02) enfants abandonnés ;
- deux (02) enfants victimes de maltraitance ;
- un (01) enfant de rue ;
- un (01) enfant dont la mère est détenue ;
- quatre (04) enfants orphelins de père sans soutien familial ;
- deux (02) enfants fils de mère victime de la prostitution ;
- six (06) enfants fils de mère ayant abandonné le foyer.





Quelques cas admis au Centre et référés par les services de l'Action Sociale ou le Tribunal des Mineurs

Des trente (30) cas, deux (02) étaient en état de malnutrition, trois (03) en condition précaire de santé.

En Annexe I : liste des enfants accueillis en 2016.

En annexe II : Statistique des cas accueillis au VDJ en 2016.

4- Soins de Santé-Prévention

a- Sur le plan sanitaire

Tous les enfants du Centre ainsi que les cas suivis à domicile bénéficient des soins médicaux effectués d'abord à l'intérieur du Centre :

- le village de la joie dispose d'une infirmerie dans laquelle œuvrent deux (02) agents de santé en rotation 07 jours / 07 jours et pour les cas plus graves les soins sont faits dans les CMS de référence environnant (Bon secours, Anna Maria, Piscine de Siloé) et au CHR-Atakpamé ;

Tous les nouveaux cas sont soumis à un bilan de santé qui permet de situer leur état physique.

Les maladies les plus fréquentes chez les nouveau-nés et les nourrissons (de zéro à deux ans) sont les anémies, le paludisme, la diarrhée, les infections intestinales, les parasites intestinaux, la toux et le rhume.

Pour les enfants au-delà de deux ans, les maladies la plus diffusées sont le paludisme, la toux et le rhume.

Quelques données :

Maladie	Cas traités pendant l'année 2016
Paludisme	120
Anémie	74
Infection Intestinale	44
Parasite Intestinal	26
Toux et rhume	84
Diarrhée	33
Varicelle	32
Oreillons	07
rougeole	04

Une épidémie de varicelle ainsi que quelques cas d'oreillons et de rougeole ont affecté la tranche d'âge de 04- à 10 ans.



Pharmacie de l'infirmierie



Une infirmière en activité

b- Mesures de Prévention

- Pour limiter les risques liés à l'anémie provoquée dans la plus part des cas par l'allaitement artificiel, les nouveau-nés et nourrissons sont mensuellement soumis à un contrôle de l'hémoglobine ;
- un contrôle de la température corporelle est effectuée quatre fois par jour pour les nouveaux nés et nourrissons ;
- à chaque trimestre on effectue un déparasitage général des enfants ;
- tous les nouveau-nés et nourrissons sont vaccinés conformément au tableau prévu par les tranches d'âge ;
- au mois de décembre tous les enfants ont été soumis au dépistage du VIH-SIDA ;
- tous les enfants bénéficient d'une couverture contre le tétanos ;

Ces dispositions préventives périodiques et le renforcement des dispositions d'hygiène ont permis de mieux garder sous contrôle et limiter les cas de maladie qui affectent la tranche d'âge la plus fragile.



Moments de dépistage



Cahier de contrôle de la température



Contrôle de l'hémoglobine

5- Nutrition

- sur le plan nutritionnel les enfants de 0 à 1 an (ils sont douze en fin d'année 2016) bénéficient d'une alimentation constituée de lait (n°1 et n°2, selon les âges) et de bouillies enrichies (maïs, ris, mil et Soja pour les enfants au-delà de six mois) ;
- pour les enfants "sevrés", le repas varie selon le jour conformément à un menu établi qui tient compte d'une répartition équilibrée entre glucides, protéines et vitamines.
- tous les enfants bénéficient de trois (03) repas par jour, plus deux goûters, sauf les enfants de 0-1 an. Pour ceux-ci la prise de lait et de bouillie est effectuée sur demande de l'enfant le jour comme la nuit.



Prise de lait et de bouillie des nourrissons



Moments du repas des différentes tranches d'âge

6- Activités socio-éducatives

Tous les enfants du Centre bénéficient des activités socio-éducatives.

Pour les enfants en âge préscolaire, des séances de jeux sont organisées tous les jours par le personnel du Centre chargé de leur encadrement.

Des séances de loisirs sont organisées, par les éducateurs pour les enfants en âge scolaire, pendant le week-end, les temps de congé et les grandes vacances.

Comme activité d'animation il ya les jeux en plein air, ou de table, les vidéos-débats, les scénettes, les laboratoires de dance ou d'autres activités manuelles, les coloriages, le football pour ceux qui s'y intéressent, un temps est aussi dédié à la bibliothèque, où les animateurs aident les enfants à s'intéresser à la lecture.



Moments divers d'activités avec les enfants

Les enfants participent aussi aux travaux manuels de la maison en fonction de leur âge : balayage des cours et dortoirs, vaisselle tous les jours, lessive de leurs effets 2 fois par semaine.

Pendant les vacances et congés scolaires, les filles sont initiées à la cuisine, les garçons au jardin et petit élevage.



A plusieurs reprises des intervenants extérieurs ont égayés les enfants par des activités diverses à thèmes.



Des causeries ont été organisées pour les enfants en âge scolaire sur les thèmes suivants :

- hygiène corporel;
- prévention contre le tétanos ;
- prévention contre le virus Ebola ;
- relation entre filles et garçons ;
- importance d'une mère dans la vie de chacun de nous ;
- causerie diverses sur des thèmes religieux ;
- le savoir vivre en famille, à l'école, dans la société.

Toutes ces activités contribuent à aider l'enfant à se valoriser, à s'épanouir et aussi à créer une ambiance de mise en confiance.

Tous les enfants en âge scolaire ont bénéficié des séances de répétition de janvier à mai à mesure de cinq (05) fois par semaine. Les séances, animées par quatre (4) maitres-répétiteurs ont permis à tous les enfants surtout à ceux qui avaient de considérables lacunes ou qui avaient accusé un retard dans les études à effectuer une bonne remise à niveau, ce qui a assuré la réussite de tous en fin d'année scolaire.

Des écoutes individuelles ont été organisées pour les enfants de huit (08) ans et plus, mais en nombre insuffisant.



Cours de remise à niveau

7- Assistance juridique

Pour les trente (30) enfants admis au Centre en 2016, vingt (20) disposent de l'acte de naissance. Le Centre a pu se mobiliser pour établir trois (3) jugements supplétifs. Sur les quatre vingt –deux (82) enfants résidants au Centre en fin d'année 2016, vingt neuf (29) ne disposent pas encore d'acte de naissance, ce qui nous a motivés à sensibiliser davantage les parents pour régulariser la situation de leurs enfants. En 2016 sur les trente (30) cas admis, dix (10) disposent d'ordonnance de placement provisoire délivrée par le Tribunal des Mineurs, six (06) dossiers sont déposés au Tribunal et sont en attente d'une suite. Les quatorze (14) dossiers restants sont en cours de régularisation.

8- Recherche sur le terrain

Maintenir le lien avec la famille étant vital pour le développement harmonieux des enfants et la préparation à la réinsertion familiale et communautaire, dès l'arrivée de tout enfant au Centre, nous recherchons et maintenons un contact régulier avec sa famille.

Au cours de l'année ont été établis vingt (20) rapports d'enquêtes sociales, plusieurs recherches sur le terrain ont permis d'établir une meilleure connaissance avec les familles des enfants accueillis au Centre ou de renouer des contacts interrompus dans le temps.

Pour trois (03) enfants d'identité inconnue, les recherches effectuées ont permis de retrouver la famille d'origine.

Pour cinq (05) enfants, malgré les efforts accomplis sur le terrain, les identités restent toujours inconnues à ce jour.

Le Centre fait vigilance pour que les parents visitent régulièrement leurs enfants : sur les quatre vingt quatre (84) enfants, soixante dix (70) familles ont visité leur enfant au cours de l'année.



Les parents ont participé activement aux progrès de vie de leurs enfants, ils sont impliqués dans les prises de décision et ils participent dans la mesure du possible à leur encadrement scolaire. Certains enfants peuvent aussi rendre des visites de courtes ou moyennes durées en famille plus particulièrement pendant les congés et vacances scolaires.

9- Réinsertion familiale et suivi

Au cours de l'année 2016, douze (12) enfants ont été réinsérés dans la famille d'origine, un (01) enfant dans une famille d'accueil. Chacun a bénéficié d'un kit de réinsertion constitué de sac, habits de rechange, fournitures scolaires, savons.

Pour six (06) de ces enfants, la réinsertion a été accompagnée par un appui financier.

Localité de réinsertion :

Zone Atakpamé : sept (07)

Zone Akebou : deux (02)

Zone Sotouboua : deux (02)

Zone Elavagnon : un (01)

Parmi ces douze (12) cas, trois (03) ont été réinsérés par le Centre FAK où ils séjournèrent depuis l'année 2015.

La réinsertion des enfants a été préparée par plusieurs rencontres avec les familles et une évaluation des possibilités psychologique, sanitaire et éducative des cadres d'accueil dans l'intérêt supérieur de l'enfant.



Rencontres avec les familles pour finaliser la réinsertion



Moments de la réinsertion

Pour tous les enfants réinsérés, le contact est gardé par les appels hebdomadaires, des visites à domicile des parents par l'agent social et par des visites périodiques de l'enfant réinséré au Centre.



Visites à domicile

Tous bénéficient d'un suivi sanitaire pour une période de six (06) mois.

En annexe III : Liste des enfants réinsérés en 2016.

10-Réinsertion scolaire

Tous les enfants en âge scolaire bénéficient d'une formation adaptée à leur âge.

Tous en fin d'année scolaire 2015 / 2016 ont été admis en classe supérieure.

Pour l'année 2016 / 2017 :

- vingt et un (21) sont inscrits au jardin à l'intérieur du Centre ;
- onze (11) sont inscrits au jardin d'enfant EPP-CEET-Agbonou ;
- six (06) sont inscrits à l'EPP-CEET Agbonou ;
- quinze (15) sont inscrits à l'EPC "sacré Cœur" –Agbonou ;
- cinq (05) enfants sont inscrits au collège Public Campement.

Tous ont bénéficié des fournitures et tenues scolaires.



Enfants du jardin public



Enfants du jardin interne



Elèves du Sacre Cœur



Elèves inscrits au public



Les collégiens

AUTRES ACTIONS SUR LE TERRAIN

I- CAS DE TRANSIT

En collaboration avec BNCE-Antenne d'Atakpamé, le Centre accueille des enfants en transit : il s'agit souvent des enfants égarés, retrouvés dans les rues, qui dans la plupart des cas sont réinsérés en famille par BNCE dans l'espace de quelques jours.

En annexe IV : le tableau des enfants en transit.

II- CAS DE SUIVI A DOMICILE

Au cours de l'année 2016, le Centre a suivi à domicile sur le plan sanitaire et alimentaire vingt trois (23) enfants dont neuf (09) recensés en 2016.

Pour ces enfants issus des familles demeurant dans des conditions financières précaires, le Centre contribue en leur fournissant du lait et des soins médicaux. Le contrôle à domicile évite l'admission au Centre, permet de suivre de près l'évolution de ces enfants qui peuvent donc demeurer dans leur famille d'origine.

En annexe V : le tableau de prise en charge des cas à domicile.



Quelques cas à domicile

III- SERVICE DE GARDERIE

Le Centre après modification de son statut aux articles 6 et 7, débute en 2016 un service de garderie de (07 h à 18 h) pour les enfants d'âge inférieur à 03 ans. Le service offre aux mères de famille occupées pour des motivations d'étude ou de travail, une solution alternative sûre au " bonnage" des petites filles. Les enfants inscrits à ce service sont dix neuf (19) en 2016.

IV- SERVICE INTERNAT

Le Centre offre aussi un service d'internat (de septembre à juin) pour les enfants en âge scolaire de trois (03) à dix (10) ans. Ce service permet aux parents travailleurs souvent absents à la maison de trouver une solution efficace pour l'encadrement de leurs enfants, ce qui évite aussi les dangers de la rue.

Les enfants admis au service d'internat en septembre 2016 sont au nombre de onze (11).

EVALUATION DES ACTIVITES

I- RESULTATS ATTEINTS

Les activités menées par E.B.E- VDJ ont conduit aux résultats suivants :

- a)- bonne évolution des travaux de construction du Centre d'accueil qui ont permis d'offrir aux usagers des nouveaux locaux performants et plus adaptés à leurs besoins ;
- b)- bonne collaboration avec les services de l'Action Sociale et le Tribunal des Mineurs et les autres organismes chargés de la protection de l'enfant ;
- c)- la recherche des parents a permis de maintenir les liens familiaux entre les enfants et leurs parents ainsi que de sensibiliser ces derniers pour une prise en charge au moins des besoins primaires des enfants ;
- d)- bonne évolution de tous les cas de santé pris en charge ou de suivi à domicile ;
- e)- les enfants ont pu bénéficier de plusieurs séances récréatives et d'animation au cours de l'année, ceci a permis un meilleur épanouissement de leurs capacités ;
- f)- tous les enfants en âge scolaire ont été inscrits à l'école et bénéficiés des séances de remise à niveau ;
- g) – conformément aux finalités du projet d'Etablissement, le Centre a effectué la réinsertion en famille de douze (12) enfants ;
- h)- dans l'effort d'une croissante conformité aux dispositions des Normes Standards prévues dans le décret n° 2010-100/PR fixant les normes et standards applicables aux structures d'accueil, le Centre a finalisé le code de conduite pour les enfants et le règlement intérieur.

II- DIFFICULTES RENCONTREES

- a)- pour répondre aux interpellations des services de l'Action Sociale et du Tribunal des Mineurs, le Centre s'est trouvé dans l'obligation d'accueillir un nombre élevé d'enfants, cela a suscité un investissement financier important et d'énergies humaines nécessaires pour répondre aux exigences liées à l'âge des enfants ;
- b) – le nombre élevé des enfants accueillis a conduit à négliger les attentions individuelles pour les enfants plus grands ;
- c)- parmi les enfants accueillis sont encore nombreux ceux qui ne disposent pas d'acte de naissance et ou d'ordonnance de placement et / ou d'une enquête sociale

bien que ces enfants soient proposés au Centre par les services de l'Action Sociale ou par les Tribunaux des mineurs. Cela demande pour le Centre un engagement supplémentaire en travail et en dépense ;

d) – la formation du personnel par des personnes ressources externes n'a pas été assurée d'une manière convenable ;

e)- considérables sont les difficultés rencontrées pour la réinsertion de certains enfants dont la période de séjour au Centre a dépassé les trois (03) ans. Ces innombrables difficultés sont surtout déterminées par le manque de collaboration de la part des parents qui ont créé des obstacles à la réinsertion. En outre des difficultés d'adaptation rencontrées par les enfants réinsérés sont dues au changement du milieu, de l'alimentation puis des conditions hygiéniques et sanitaires.

III- PERSPECTIVES

Pour une amélioration des résultats atteints et sur la base des difficultés et limites rencontrées au cours des activités, on peut prévoir les lignes suivantes :

a)- limiter pour l'année 2017 le nombre d'enfants à accueillir et travailler plutôt sur les possibilités d'un suivi à domicile pour les cas se trouvant en situation de besoins;

b)- réduire d'une manière sensible le nombre des usagers et permettre une meilleure gestion du Centre en conformité avec les Normes Standards ;de ce fait il est indispensable de procéder à la réinsertion en famille des enfants qui ont dépassé les trois (03) ans de séjour ou bien , si cela s'avère impossible, prévoir pour eux en collaboration avec le Tribunal de Mineurs, l'insertion en familles d'accueil ;

c)- un travail important relatif à la conformité du Centre aux Normes Standards doit nécessairement être effectué au cours de l'année 2017, en particulier l'accent sera mis sur la formalisation du "Projet d'Etablissement" du Centre ainsi que de tous les documents exigés par la loi en vigueur ;

d) – assurer une formation continue du personnel ;

e)- instaurer une collaboration avec un psychologue du milieu afin de mieux gérer les cas qui manifestent des troubles de comportement ;

f)- multiplier les écoutes individuelles à l'égard des enfants plus grands pour mieux établir leurs projets de vie ;

- g)- exiger davantage l'acte de naissance, l'enquête sociale et l'ordonnance de placement pour tous les nouveaux accueillis ;
- h)- améliorer la procédure de réinsertion et de suivi, si possible avec l'organisation des séances de sensibilisation pour les parents et la constitution d'une équipe de suivi ;
- i)- impliquer davantage les familles d'origine si possible pour le suivi de leurs enfants à l'intérieur du Centre.

CONCLUSION

Les activités menées par E.B.E.-VDJ montrent à quel point la protection de l'enfant fait l'objet d'une inquiétude importante et constante au Togo .Les enfants dans leur fragilité nécessitent un contexte familial protectif, un suivi éducatif favorable à leur épanouissement et un accès à la santé appropriée. Toutefois les conditions ne sont pas souvent réunies pour assurer un contexte positif conforme à tous les besoins de l'enfant.

L'Association a fait de son mieux pour répondre aux besoins des usagers, aux demandes d'aide provenant de l'extérieur et elle a contribué positivement à l'amélioration des conditions des enfants vulnérables.

Le travail a sûrement besoin d'être amélioré, les lacunes à combler sont encore nombreuses surtout sur le plan administratif, mais si nos collaborateurs et partenaires peuvent toujours nous appuyer, nos énergies se multiplieront davantage pour améliorer ce cadre de protection de l'enfant.

C'est aussi l'occasion pour nous de remercier tous les collaborateurs locaux et internationaux, partenaires, bienfaiteurs, bailleurs de fonds, volontaires bénévoles qui ont voulu donner confiance a notre travail et se sont activés, de multiples manières, pour soutenir cette œuvre totalement en faveur des enfants vulnérables.

Que la protection et bénédiction de Dieu soient leur récompense.



Fait à Atakpamé le 30/03/2017

La Responsable du Centre

Sœur Elisabeth SCAGLIONI

Annexes

ANNEXE I : LISTE DES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2016

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Date de Naissance	Provenance	Typologie	Service Ayant Signalé le cas	Date d'Admission
01 Arnold	M	07/01/2016	Atakpamé	E.A.	Tri.Min.	08/01/2016
02	EVIGNON Olive	F	05/03/2010	Lomé	E.V.	ONG -CASA	20/02/2016
03	EVIGNON Yannick	M	22/01/2013	Lomé	E.V.	ONG- CASA	20/02/2016
04	BARE Amadou	M	en 2010	Lomé	E.V.	BNCE -AT	29/02/2016
05	DJIMA Edwige	F	16/10/2015	Atakpamé	M.M.M.	A.S-AT	08/04/2016
06	TAKOUTA Yawa	F	17/03/2016	Atakpamé	M.M.M.	A.S-AT	16/04/2016
07	ORENA Justine	F	25/01/2010	Atakpamé	M.M.M.	A.S. AT	16/04/2016
08	EKPETCHOU Divine	F	15/05/2016	Anié	O.M.	V.D.J	19/05/2016
09	SOTOUN Beranger	M	26/05/2016	Anié	O.M.	A.S. Anié	07/06/2016
10	GBANTA Laurent	M	31/12/2009	Atakpamé	E.Rue	BNCE-AT.	13/06/2016
11	KPEMISSI Jean	M	31/12/2003	Atakpamé	O.P.M.	VDJ	07/07/2016
12	KOMI Cheri-coco	M	19/09/2012	Atakpamé	E.A.	A.S. AT	13/07/2016
13	AGBO Donné	M	en 2014	Anié	E.V.	Tri.Min	25/07/2016
14	SODOKIN Lorena	F	16/02/2016	Batou	E.V.	A.S. AT	28/07/2016
15	GNAMA Maruis	M	18/01/2015	Avagomé	E.V.	Tri.Min	30/07/2016
16	GNAMA Emmanuel	M	10/03/2011	Avagomé	E.V.	Tri.Min	30/07/2016
17	GNAMA Gracia	F	En 2006	Avagomé	E.V.	Tri.Min	30/08/2016
18	LOKO Alphonsine	F	01/08/2016	Gléi	O.P.M.	A.S de Gléi	04/08/2016
19	AVOIGNON Anne	F	28/07/2016	Atakpamé	O.M.	A.S. AT	02/09/2016
20	DOUGA Germaine	F	15/06/2009	Atakpamé	O.P.	Tri.Min	09/09/2016
21	DOUGA Fabrice	M	20/01/2012	Atakpamé	O.P.	Tri.Min	09/09/2016
22	DOUGA Fabiola	M	20/01/2012	Atakpamé	O.P.	Tri.Min	09/09/2016
23	DOUGA Fabien	M	20/01/2012	Atakpamé	O.P.	Tri.Min	09/09/2016
24	ATAGLO Appoline	F	10/02/2009	Adéticopé	E.V.	ONG- CASA	15/09/2016
25	FATEVI M. Thomas	F	28/01/2011	Adéticopé	E.V.	ONG- CASA	15/09/2016
26	AMETO Germaine	F	15/06/2016	Hihéatro	M.M.M.	A.S. AT	06/10/2016
27	MOUSSA Assan	M	19/09/2016	Pagala	O.M.	A.S. Pagala	20/10/2016
28	MOUSSA Fousséni	M	19/09/2016	Pagala	O.M.	A.S Pagala	20/10/2016
29	TONTO Afi	F	30/01/2009	Datcha	O.M.	A.S. AT	20/10/2016
30	KPOGAN Monique	F	29/03/2016	Atakpamé	MH.	VDJ	octobre 2016

ANNEXE II : STATISTIQUE DES CAS ACCUEILLIS AU V.D.J EN 2016

TYPLOGIE	G	F	TOTAL
Enfants Orphelins de mère (O.M)	03	04	07
Enfants Orphelins de père et de mère (O.P.M)	03	01	04
Enfants Fils de mère Malade Mentale (M.M.M.)	00	04	04
Enfants Fils de mère Handicapé (M.H.)	00	01	01
Enfants Abandonnés (E.A.)	02	00	02
Enfants Victimes de maltraitance	02	00	02
Enfants de Rue (E. Rue)	01	00	01
Enfants dont la mère a été détenue	01	00	01
Enfants de mère Victime de prostitution	00	02	02
Enfants de mère ayant abandonné le foyer	03	03	06
TOTAL	15	15	30

ANNEXE III : LISTE DES ENFANTS REINSERES EN 2016

Nom et Prénoms	Sexe	Type de cas	Date de Réinsertion
AKPAKODE Bella	F	O.M.P.	Août 2016
BOTTI Adjo Florentine	F	O.M.	12/10/2016
EGLIKOU Sébastien	M	E. Rue	09/07/2016
ELENDEWOKO Eugène	M	O.P.M.	30/08/2016
ELENDEWOKO Parfait	M	O.P.M.	30/08/2016
KOMLAN Abraham	M	O.M.	30/09/2016
NIMON François	F	E.V.	09/06/2016
NIMON Françoise	F	E.V.	09/06/02016
TCHENAWOU David	M	E.V.	Septembre 2016
TCHAOU Djamirou	M	E. Rue	09/07/2016
YAO Paulette	F	O.M.	22/10/2016
TSOSSO Kokou	M	E. Rue	03/07/2016

ANNEXE IV : TABLEAU DES ENFANTS EN TRANSIT EN 2016

Nom et Prénoms	Age	Date d'arrivée	Date de départ	Typologie	Lieu de réinsertion
Foulia	04 ans	16/01/2016	17/01/2016	Retrouvé	Famille
David	08 ans	11/02/2016	18/02/2016	Fugue	Famille
Adjo	15 ans	11/02/2016	12/02/2016	Fugue	Famille
BARE Amadou	07 ans	29/02/2016	24/03/2017	Maltraitance	famille
AVOUDOUKPO Akos	03 ans	20/05/2016	24/05/2016	Retrouvé	Famille
GBANTA Laurent	07 ans	13/06/2016	14/06/2016	Fugue	Famille

ANNEXE V : TABLEAU DES CAS A DOMICILE –PRISE EN CHARGE EN 2016

Nom et Prénoms	Age	Début de la prise en charge	Modalité
ASSOGBA Françoise	02 mois	21/02/2016	Lait +suivi médical
TCHENAHOU Emmanuela	15 mois	03/12/2014	Suivi médical
TCHENAHOU David	15 mois	03/12/2014	Suivi médical
TCHENAHOU Aimée	15 mois	03/12/2014	Suivi médical
BADANAZIROU Essowè	18 mois	23/12/2014	Suivi médical
DOSSOUI Christiano	12 mois	03/04/2015	Suivi médical
KEMAVOH Benoît	12 mois	27/04/2015	Suivi médical
KEMAVOH Bénédicte	12 mois	27/05/2015	Suivi médical
KOMLAN Dorian	04 ans	12/06/2015	Suivi médical
KLOUTSE Davi	08 mois	22/06/2015	Suivi médical
SALIFOU Cherifou	01 an	29/06/2015	Lait +suivi médical
KOMLAN Paulette	01 an	15/07/2015	Suivi médical
..... David	06 mois	09/10/2015	Lait +suivi médical
DOGBE Ester	04 mois	25/11/2015	Suivi médical
BABA-AGBA Mouhiba	06 mois	15/04/2016	Lait +suivi médical
BABA-AGBA Mardia	06 mois	15/04/2016	Lait + suivi médical
WAKA Enok	08 mois	09/05/2016	Suivi médical
ANAYAME Joseph.	08 mois	15/06/2016	Suivi médical
ATTIOGBE Fogan	02 mois	12/08/2016	Lait + suivi médical
ATTIOGBE Fovi	02 mois	12/08/2016	Lait + suivi médical
AMADOU Abiba	04 mois	08/10/2016	Lait + suivi médical
AMADOU Abibou	04 mois	08/10/2016	Lait +suivi médical
FEDEON Dagan	01 mois	23/12/2016	Lait + suivi médical